TL 2782-15

CIDAC 00152
Centro de Documentação
28. FEV. 1985

PAX ROMANA

Intervention à la quarente et unième session de la
COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Point 9 de l'ordre du jour

La question du Timor Oriental

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Nous tenons encore une fois à attirer votre attention sur la question du Timor Oriental, sur le point 9 de l'ordre du jour, car il ne nous reste aucun doute sur la gravité de la situation qui persiste dans ce territoire.

Dans sa résolution 1984/24 la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, à sa trente-septième session, se déclarait "préocupée par les nouvelles données fournies au sujet des souffrances auxquelles le peuple du Timor Oriental continue d'être soumis" et elle recommandait donc à la Commission des droits de l'homme "d'étudier attentivement, à sa quarente-et-unième session, l'évolution de la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Timor Oriental".

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

M. le Sécrétaire Général Adjoint a très justement remarqué, dans son allocution prononcée lors de l'ouverture de cette session, que "en ce qui concerne la promotion de l'auto-détermination, la coopération internationale à l'ONU a enregistré l'une des réussites les plus remarquables pour les droits de l'homme. Aujourd'hui, à quelques exceptions près, les peuples du monde ont eu la possibilité de façonner eux-mêmes leur destin. Les droits des peuples à disposer d'eux-mêmes est l'une des pierres angulaires des deux Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, et il est consacré à l'article premier, commun aux deux Pactes, qui proclame que tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes et que, en vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel".

Le Timor Oriental est alors une de ces quelques exceptions dont M. le Sécrétaire Général Adjoint nous a signalé l'existence. Le peuple timorais n'ayant pas eu la possibilité d'exprimer en toute liberté ses voeux en ce qui concerne son avenir, il continue à cause de cela à parcourir une des voies les plus douloureuses et des plus solitaires que l'histoire récente ait jamais connue.

L'accès au Timor Oriental est toujours restreint, strictement controlé par les autorités occupantes et la communication de l'intérieur vers l'extérieur reste soumise à toutes sortes de censures et de menaces. Mgr. Ximenes Belo avoue lui-même, dans une lettre privée datée de décembre dernier, que toute la correspondance est censurée et qu'il faut faire de gros efforts pour informer l'extérieur sur ce qui se passe à l'intérieur.

Mais pourquoi le gouvernement indonésien ne veut-il pas montrer ouvertement, sans restrictions, aux agences d'aide humanitaire, aux Églises, à la presse internationale, quelle est la situation au Timor Oriental?

Laissons la parole aux timorais eux-mêmes.

Pax Romana et Pax Christi ont eu accès à un rapport très détaillé sur les violations des droits de l'homme pratiquées par les troupes indonésiennes pendant les années 1983-1984. Ce raport confirme encore une fois toutes les informations divulguées

par d'autres sources, notamment l'Église timoraise et Amnesty International, dont le dernier rapport vient de sortir (doc. E/CN.4/1985/NGO/8).

Prenons donc le témoignage de João Câncio da Costa Belo, marié, 32 ans, originaire de Gari Uai, Baucau et de Francisco do Rego, 25 ans, originaire de Kai Hula, tous les deux ayant vécu au camp de concentration de Bere Koli. "Ils furent l'objet de persécution constante pour part d'éléments de l'"Intel" indonésienne, qui les suspectaient d'être agents du FRETILIN. Le 1er juillet (1984), informés par des amis que des éléments de l'"Intel" et le "Koramil" local étaient à leur recherche pour les arrêter, ils décidèrent de s'enfuir et rejoindre la Résistance Armée. Comme ils connaisaient suffisamment le sort qui les attendait s'ils tombaient aux mains de ces individus, ils décidèrent qu'il valait mieux aller dans le maquis que de se laisser prendre et d'être ensuite soumis aux tortures les plus horribles durant l'interrogatoire. Ils ajoutèrent que depuis que les autorités indonésiennes parquaient la population dans les camps de concentration en 1978/79, la population est réduite à des conditions de vie d'animaux. La répression est quotidienne. La liberté d'expression est un crime contre le Panca Sila, la liberté de circulation est quasi nulle. La population est rarement autorisée à circuler entre les villes pour aller au marché. Elle peut seulement se déplacer jusqu'à ses petits potagers situés dans un rayon de 2 km autour du camp de concentration, mais même dans ce cas cette autorisation souffre de constantes interdictions à cause des opérations militaires des indonésiens contre les guerilleros du FRETILIN. À cause de la désertion des indigènes armés, le 8 août 1983, la population fut empêchée de se rendre à ses potagers pour les préparer. Résultat, cette année la population souffre de famine. Pour aggraver la situation, lorsque les soldats indonésiens sortent en opération ou reviennent des opérations ils passent par les pauvres potagers de la population pour détruire le peu de production qu'ils y rencontrent (...); c'est, disent-ils, pour empêcher que les guerilleros viennent s'approvisionner à ces potagers".

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Par ce témoignage nous pouvons constater quelle est la situation réelle vécue par le peuple du Timor Oriental. Les menaces constantes, les arrestations sans jugement, les tortures, les déportations, les exécutions sommaires, la destruction des cultures, la famine, les camps de concentration, le manque de toute liberté fondamentale, c'est cela la vie des timorais.

En effet, il y a une guerre qui persiste. Neuf ans après l'invasion illégale et brutale du territoire, entraînant la mort d'un tiers de la population, le peuple timorais est encore tellement libre dans son coeur et dans sa pensée qu'il arrive à s'organiser contre cette énorme présence militaire (près de 40 000 hommes, selon des sources diverses) et à affronter tous les dangers et toutes les souffrances dans le but de conquérir son indépendance et la reconnaissance de sa dignité nationale. "Le FRETILIN parvient à réussir parce qu'il a un idéal, une bonne organisation et l'appui de la population", déclarait Mgr. Ximenes Belo à l'agence France Press en juillet dernier.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messsieurs,

Les autorités indonésiennes continuent à écrire que la situation s'améliore au Timor Oriental. Il est vrai qu'elles font un gros effort pour dominer la situation, pour construire des routes, des maisons dans de nouveaux camps de concentration ou bien destinées aux indonésiens venus des îles surpeuplées à l'abri des projets de transmigration; des écoles pour enseigner à la jeunesse la langue et la culture indonésiennes, pendant qu'ils arrêtent et torturent des centaines de professeurs timorais; de nouveaux hopitaux, car l'hopital central à Dili est plein de soldats indonésiens blessés.

Il est vrai aussi qu'ils emploient des sommes importantes dans l'administration, car sauvegarder une présence illégale et contestée dans un territoire en guerre est assez difficile.

Il est vrai encore que le gouvernement indonésien essaie de répondre aux reproches et aux préocupations de la communauté internationale sur la situation au Timor Oriental, notamment en ce qui concerne les droits de l'homme. Prenons un exemple. Les autorités ont, en effet, fait sortir d'Ataúro, la petite île transformée en grande prison, des centaines de prisonniers. Dans une lettre adressée à Mgr. da Costa Lopes et datée du 7 janvier 1985 un timorais, dont le nom n'est pas divulgué pour raisons de sécurité, raconte: "Dans la deuxième quinzaine du mois d'octobre 1984, à cause de la visite du Nonce Apostolique à Jakarta, on a emmené d'Ataúro, sous pression, environ 600 prisonniers politiques du "concelho" d'Ainaro". Ils ont été emmenés sans qu'ils puissent prendre avec eux ce qu'ils avaient réussi à obtenir à Ataúro et après avoir passé quelque temps près d'Ainaro, où le malaria faisait beaucoup de victimes ils furent encore une fois transférés, abandonnant ainsi le mais déjà grand qu'ils ne récoltèrent pas. "C'est sans doute une façon de nous tuer", écrit ce timorais. Et il ajoute: "Les prisonniers politiques partis en 1982 d'Ataúro pour Cailaco souffrent de famine dans ce moment, car la production est détruite par les rats. Ils n'ont pas l'assistance de la Croix Rouge Internationale".

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Toutes ces souffrances et toutes ces violations des droits de l'homme n'en finiront pas si la guerre ne trouve pas sa fin. C'est encore Mgr. Ximenes Belo qui déclare dans la lettre mentionnée ci-dessus, qu'il faut, avant tout, réaliser un acte d'auto-détermination. C'est aussi notre avis, Monsieur le Président, et notre espoir, quand le peuple du Timor Oriental aura des conditions, garanties par la communauté internationale, de pouvoir s'exprimer librement, cela signifiera la fin de cette tragique situation et un avenir plus heureux pour ce peuple dont le courage et la force de l'identité nationale sont si admirables.

Dans cet esprit, nous prions le Sécrétaire Général de bien vouloir poursuivre sa haute mission en vue d'encourager toutes les parties concernées, c'est-à-dire le Portugal, en tant que puissance administrante, l'Indonésie, puissance occupante et le FRETILIN, force combattante du peuple timorais, à trouver une solution qui permette au peuple timorais de réaliser un véritable acte d'auto-détermination.

Il nous semble encore indispensable qu'un nouvel accord de cessez-le-feu soit établi et que le territoire soit ouvert, sans restrictions à toutes agences humanitaires, aux Églises et à la presse internationale.

Monsieur le Président,
Mes ames, Messieurs,

je vous remercie.

Genève, le 15 février 1985